

Arts, lettres et langues, mention direction de projet ou d'établissement culturel

# Parcours ingénierie de la culture et de la création

Master 2 — MR15801A

Le master est ouvert uniquement en master 2. Il vise à former les créateurs mais aussi les ingénieurs culturels qui, aux postes de direction, programmation, commissariat, production, conservation et médiation les accompagnent dans les lieux et les projets culturels.

## Objectifs

- ◆ Former des professionnels de la culture en capacité de concevoir et diriger des projets et des lieux culturels et artistiques.
- ◆ Favoriser, notamment par l'initiation à la recherche et à la conduite de projet, une démarche réflexive sur la pratique professionnelle et l'écosystème professionnel de la culture, dans un contexte de profondes mutations du secteur.
- ◆ Sensibiliser aux impacts des crises écologiques et des mutations numériques sur le secteur culturel.
- ◆ Accompagner la transformation des lieux culturels à travers une réflexion sur les évolution du travail, de la gouvernance, de l'action publique, des modèles économiques, des modes de production et des formes artistiques.
- ◆ Aborder les enjeux démocratiques majeurs posés par les droits culturels et la diversité, en tenant compte des mutations de la société.

## Publics visés

- ◆ Professionnels et futurs professionnels de la culture, de la création et du patrimoine.
- ◆ Artistes et créateurs (designers, architectes, etc.).
- ◆ Urbanistes, professionnels de la RSO, de l'ESS, chargés de développement territorial, de projets touristiques ou de politiques publiques souhaitant disposer de compétences spécifiques dans le champ de la culture et de la création.

## Compétences visées

- ◆ Concevoir, piloter et évaluer des projets culturels en maîtrisant la programmation, la production, la communication, la médiation et la gestion.
- ◆ Comprendre l'écosystème culturel et ses cadres juridiques, économiques et institutionnels ainsi que les enjeux contemporains et les mutations du secteur.
- ◆ Développer une analyse critique et stratégique des politiques culturelles, des publics et de la création artistique.
- ◆ Mobiliser des méthodes de gestion de projet, et de conduite du changement au service du management et du développement de projets culturels.

## Conditions d'admission

- ◆ Titulaire d'un diplôme bac+4 (M1 ou équivalent).
- ◆ Déposer une candidature sur [Adullact](#) avant le 10 juin.

## en bref

Lieu Centre Cnam Paris  
(uniquement en présentiel)

Durée 1 ou 2 ans (400 heures)

### Tarifs

- ◆ Individuel : 1 300 €
- ◆ Tiers financeur : 4 600 €

Responsable Lucie MARINIER

## Programme du M2

| UE                                    | intitulé cours   | ECTS |
|---------------------------------------|--|------|
| <b>Cours du soir - mardi et jeudi</b> |  |      |
| CCE114                                | Culture et espace public, nouveaux lieux culturels   | 6    |
| CCE115                                | Numérique et intelligence artificielle : théories, actualité et pratiques dans le champ culturel     | 6    |
| CCE240                                | Transitions écologiques et sociétales du secteur culturel  | 6    |
| CCE241                                | Diversité des publics et de la création, actualité des arts et de la culture                         | 6    |
| <b>En journée - vendredi</b>          |  |      |
| ANG330                                | Anglais professionnel (cours à distance)   | 6    |
| CCE124                                | Construire un projet artistique, travailler avec les artistes  | 10   |
| CCE242                                | Institutions, droit et gestion de la culture   | 6    |
| CCE243                                | Méthodologie du mémoire et initiation à la recherche dans les champs de la culture et de la création | 4    |
| UIAP13                                | Mémoire  | 10   |

### Modalités de formation

- ◆ Les cours ont lieu du 25 septembre au 15 juin. Quelques-uns sont à prévoir les samedis, environ 5 dans l'année.
- ◆ 400 heures de cours et autant en autant en travail personnel.
- ◆ Les unités d'enseignement (UE) sont découpées en 3 blocs de compétences :
  - ◇ Bloc 1 : CCE114, CE115, CCE240 et CCE241. Ce bloc correspond au certificat de spécialisation « culture et création en mutations » du Cnam qui peut être suivi indépendamment.
  - ◇ Bloc 2 et 3 : ANG330, CCE124, CCE242, CCE243 et UIAP13.

### Modalités d'évaluation

- ◆ Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une validation en contrôle continu appuyée sur un travail personnel ou collectif, écrit ou en oral en lien avec le thème du cours.
- ◆ L'UE CCE124 donne lieu à une évaluation de groupe intégrant en plus une dimension individuelle.
- ◆ Le mémoire est rendu à la fin de l'été. Il est ensuite évalué par un jury avec une note écrite et orale.

### Les plus de la formation

- ◆ Enseignements assurés de façon paritaire entre enseignants, chercheurs spécialistes des questions culturelles et professionnels du secteur.
- ◆ Cas pratiques et visites.
- ◆ Projet culturel collectif poursuivi sur l'année en lien avec un partenaire du monde de la culture.
- ◆ Initiation à la recherche.
- ◆ Cours en soirée et le vendredi en journée, compatibles avec une activité professionnelle.
- ◆ Possibilité de faire le master sur deux ans.
- ◆ Éligible au compte personnel de formation (CPF) et aux financements de la formation professionnelle.
- ◆ Possibilité d'établir une convention de stage (non obligatoire).



## Contact

### Département Innovation

Laurent BICHAUD

[ingenierie-culture@lecnam.net](mailto:ingenierie-culture@lecnam.net)

01 40 27 28 22

[innovation.cnam.fr](http://innovation.cnam.fr)

2 rue Conté, Paris 75003